

DEC172289INEE

Décision portant nomination de Madame Delphine Destoumieux-Garzón aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Madame Delphine Destoumieux-Garzón, Directeur de recherche 2^{eme} classe, est nommé chargée de mission auprès de la Directrice Générale Déléguée à la Science pour l'Institut écologie et environnement, du 1^{er} septembre 2017 au 31 mai 2018.

Sa mission a pour objet la représentation du CNRS au Cooperation and Support Action (CSA) « Setting the Priorities for an European Environment and Health Agenda » lancé par le Ministère de l'enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Pour l'exercice de cette mission, Madame Delphine Destoumieux-Garzón demeure affectée UMR5244 Interactions Hôtes-Pathogènes-Environnements (IHPE) – Université de Perpignan Via Domitia - Bâtiment R - 52 Avenue Paul Alduy
66860 Perpignan cedex 9

Article 2

Du 1^{er} septembre 2017 au 31 mai 2018, Madame Delphine Destoumieux-Garzón percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation 13 - Languedoc-Roussillon.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le Président et par délégation

Anne Peyroche
Directrice Générale Déléguée à la Science